Réussite Éducative

Ensemble

accompagnons **la réussite**
et **l'épanouissement**
de l'enfant

Villefranche Agglomération Beaujolais Saône

PRE – Programme de **R**éussite **É**ducative
251 rue Jules Ferry
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. **04 74 09 92 18**

LE PRE de Villefranche-sur-Saône

La vocation du Programme de Réussite Éducative (PRE) est d'imaginer des actions innovantes, individualisées au plus près des besoins repérés par les acteurs du territoire.

C'est quoi ?

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif d'accompagnement d'enfants et leurs familles dont des fragilités ont été repérées par des acteurs éducatifs et sociaux. Un parcours individualisé est construit avec la famille et l'ensemble de la communauté éducative du territoire (ERE).

L'accompagnement se fait par l'intermédiaire de propositions d'actions existantes ou spécifiques au PRE.

De quelques semaines à 2 ans, la durée moyenne des parcours est de 12 mois.

Pour Qui ?

Pour les enfants de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilités éducatives principalement dans les quartiers prioritaires : Béligny, Belleroche, le Garet et/ou étant scolarisés en REP, REP+.

Nos principes fondamentaux

- Approche partenariale.
- Adhésion et lien permanent avec la famille.
- Co-construction de parcours individualisés favorisant la réussite et l'épanouissement de l'enfant.

Nos champs d'intervention

Vivre ensemble

• Bien-être, estime de soi, manque de confiance, besoin d'un espace pour soi, espace d'écoute, gestion des émotions, manque d'autonomie.

Culture et loisirs

• Ouverture culturelle, accès aux sports et aux loisirs, ouverture à l'autre, accès à des activités artistiques et culturelles.

Scolaire et langage

• Vocabulaire, apprentissages, concentration, motivation, remobilisation scolaire et prévention du décrochage, orientation scolaire, question du sens de l'école, etc.

Éducatif et parentalité

• Relations parents/enfants, étayage éducatif, place dans la fratrie, etc.
• Accompagnement des parents dans l'exercice de leur rôle éducatif.

Santé et bien-être

• Accès aux soins (physique et psychique), prévention santé, estime de soi, etc.

Parentalité et accompagnement social

• Fragilités familiales, problématiques économiques, administratif, accompagnement, etc.

Les acteurs du PRE

L'enfant

Son épanouissement et sa réussite sont au cœur du dispositif.

Les parents

Premiers éducateurs de l'enfant, leur adhésion et une mobilisation active est centrale.

Le référent de parcours

Interlocuteur privilégié des familles, il accompagne la famille et fait le lien entre les différents interlocuteurs.

Le coordinateur PRE

Pilote du dispositif, il le coordonne et le gère localement.

Équipe de Réussite Éducative

Représentants de l'ensemble de la communauté éducative qui posent ensemble un diagnostic partagé des situations, construisent des parcours et valident les entrées dans le PRE*.

**ERE Utrillo (Belleroche), ERE Jean Moulin (Béligny), ERE Faubert (Garet, Troussier, reste de la ville et de la Communauté d'agglomération).*

Les échanges ayant lieu en ERE (Ensemble de la Communauté Éducative du territoire) sont régis par une charte de confidentialité signée par l'ensemble des membres de l'équipe de Réussite Éducative.

Mise en œuvre d'un parcours individualisé

01 ORIENTATION

Acteur repérant un enfant en situation de fragilité :

- **Informer et recueillir l'accord de la famille.**
- **Orienter la famille vers le PRE.**

Outils : *fiche de saisine à remplir par le partenaire.*

02 ACCUEIL DES FAMILLES

la **famille prend contact** avec le coordinateur :

- **Premier entretien** PRE/famille .

Outils : *fiche d'accord d'échanges sur la situation du jeune à signer par la famille.*

ÉTAT DES LIEUX

03

Suite au constat partagé
PRE/Famille sur les fragilités et les atouts de l'enfant :

- **Échange** avec les acteurs socio-éducatifs.
- **Diagnostic** partagé au sein de l'ERE*.
- Validation de l'entrée et **formalisation du parcours** (objectifs et actions).

MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

04

- **Identification d'objectifs.**
- **Propositions d'actions existantes** sur le territoire ou spécifiques au PRE (individuelles ou collectives).

Outils : *document de contractualisation à signer par la famille et le PRE.*

FIN DE PARCOURS

05

- Lorsque les **objectifs sont atteints** ou **partiellement atteints.**
- Ou une **décision de la famille** (explicite ou non).
- Ou un **déménagement.**

**En ERE, la situation est présentée de manière anonyme. L'équipe formule des objectifs accessibles pour le jeune et sa famille en fonction des fragilités repérées mais également des ressources et leviers qu'elle pourra mobiliser.*

Nos modes d'intervention

Les actions proposées visent à surmonter les obstacles sociaux, familiaux, psychologiques, sanitaires et/ou scolaires qui freinent la réussite scolaire, éducative et le bien-être du jeune concerné.

Des entretiens réguliers avec un référent de parcours. Dans les locaux du PRE, au domicile des familles, dans un lieu neutre.

Des ateliers réguliers ou ponctuels proposés par le PRE pour travailler des problématiques spécifiques : ateliers en petits collectifs de théâtre, art plastique, ateliers autour du langage, des 5 sens, stage de cirque ou de capoeira, etc.

Club Langage

Art plastique

Théâtre

Des interventions à domicile de vacataires PRE ou bénévoles autour d'objectifs coconstruits (autour du jeu, de la lecture, de la méthodologie de travail, etc.).

Le Club Langage : un projet innovant pour favoriser le langage, le plaisir de parler et d'échanger entre pairs et avec l'adulte. Action multi-partenariale proposée aux élèves de moyenne section de 6 écoles des QPV (Quartiers Politique de la Ville).

Des orientations ou accompagnements (physiques) vers les services et dispositifs existants :

- **Santé :** permanence sociale de l'hôpital, Centre Médico-Psychologique (CMP), maison des ados, orthophoniste, Protection Maternelle et Infantile (PMI), etc.
- **Culture et loisirs :** service jeunesse, équipements culturels, clubs sportifs.
- **Social :** assistante sociale de secteur, cours d'alphabétisation, maison de quartier, etc.

Des actions d'accompagnement à la parentalité avec la présence d'une référente parentalité, ressource pour les familles dans le cadre de l'accompagnement individualisé et l'orientation vers des temps d'échanges entre parents (cafés des parents, ateliers, conférences, etc.).

Accompagnement à la parentalité

En parallèle du dispositif PRE, le service "Cohésion sociale, contrat de ville et réussite éducative" porte également un projet d'accompagnement à la parentalité.

Objectifs et actions

Offrir des espaces et temps d'échanges entre parents sur des thématiques éducatives :

- **Des cafés des parents hebdomadaires** ont lieu dans 5 écoles maternelles des Quartiers Politique de la Ville de la Communauté d'agglomération : échanges entre pairs, diffusion d'information sur des thématiques éducatives, réassurance des parents, création de liens entre parents, etc.
- **Des ateliers thématiques ponctuels** dans des écoles ou structures associatives de la Communauté d'agglomération. Principales thématiques proposées : les écrans, les limites, les rythmes de l'enfant, les émotions de mon enfant, parent d'adolescent, etc.
- **Des conférences** sur l'ensemble du territoire de la Communauté l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône pour informer les parents, répondre à leurs questions, les aider à prendre du recul et à dépasser leurs difficultés autour de différentes thématiques éducatives.

Développer des projets favorisant les liens parents enfants :

- **Atelier jeux parents-enfants et sorties familles.**

Proposer des temps de formation aux acteurs.

Réussite Éducative

- **Le Programme de Réussite Éducative** est un dispositif national issu de la loi de 2005 sur la cohésion sociale. Il ne se substitue pas au droit commun mais vient l'enrichir.

  Localement, le PRE existe depuis 2006. Depuis le 1er janvier 2024, il est intégré au service "cohésion sociale, contrat de ville et réussite éducative" de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

- **Le projet d'accompagnement à la parentalité** est une initiative locale qui existe depuis 2018.

NOUS CONTACTER

Service Cohésion sociale, Contrat de Ville et Réussite Éducative

251 rue Jules Ferry - Béligny
69400 Villefranche-sur-Saône
04 74 09 92 18
reussite.educative@agglo-villefranche.fr

Coordination
06 48 39 47 94

Référent/animatrice parentalité
06 31 93 37 83

Référents de parcours (PRE)
06 48 39 75 10
06 70 87 85 12

À Belleroche : rendez-vous, permanences et ateliers dans les locaux du contrat de Ville, **90 place Laurent Bonnevay**.

www.agglo-villefranche.fr

Maquette réalisée par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône - Juillet 2024